

Ecoles de gardes-malades.

I. Diaconesses de St-Loup. „L'institution des diaconesses existant actuellement à St-Loup a pour but de réunir sous une direction commune, et de préparer pour leur tâche, des personnes du sexe qui se consacrent librement, pour l'amour de Dieu, à des œuvres gratuites de miséricorde et de bienfaisance chrétienne, spécialement à l'emploi de gardes-malades.

„Un hospice est attaché à l'institution.

„Les malades pauvres y sont reçus gratuitement. Les élèves diaconesses s'y forment au soin des malades.

„Les élèves mineures ne peuvent être reçues dans l'institution qu'avec l'autorisation de leur parents ou tuteurs.

„Les diaconesses demeurent libres de se retirer en tout temps de l'institution.

„Elles conservent l'entière et libre disposition de leurs biens.“

Les diaconesses reçoivent un enseignement théorique sur l'anatomie, la physiologie, l'hygiène, la pathologie et sur les soins à donner aux malades. Elles font un stage clinique à St-Loup.

Le nombre des diaconesses est maintenant de 150.

Elles desservent les établissements hospitaliers de l'Etat (à l'exception de Cery), les infirmeries du canton et un grand nombre d'autres établissements dans les cantons de Neuchâtel, de Berne et de Genève, dans les Vallées vaudoises, à Turin, à Nice et à Cannes. Elles s'occupent aussi des dispensaires et des visites à domicile (voir rapports annuels de St-Loup; „Jubilé cinquantenaire de l'Institution“, 1892, et allocution du chef du service sanitaire à l'inauguration de l'hôpital de St-Loup, 1897).

II. Ecole de gardes-malades de la Source à Lausanne. L'Ecole normale évangélique de gardes-malades *indépendantes* a été fondée en 1859 et soutenue depuis cette époque par M. et M^{me} Agénor de Gasparin, qui ont laissé à cette institution un capital dont les intérêts suffisent à l'entretien de dix élèves par année. Ces élèves sont logées, nourries et instruites gratuitement pendant huit mois. Le cours théorique comprend 120 leçons sur l'hygiène, l'anatomie, la physiologie, la pathologie et la thérapeutique. L'enseignement pratique s'opère auprès des pauvres visités en ville ou à la clinique de *Beaulieu*. (D^r Charles Krafft, directeur: „La Source“, publiée en 1896 à Lausanne, imprimerie Georges Bridel, 30 pages.)

III. Institut de Béthanie. Les sœurs de Béthanie, appartenant à l'Eglise méthodiste allemande, se consacrent au soin des malades et vont comme gardes dans les familles. Leur maison de Lausanne est à St-Roch.

IV. La Société vaudoise des Dames de la Croix-Rouge, fondée en 1891, fait donner chaque année, par des médecins, des cours de *samaritains* et des *conférences sur les soins à donner aux blessés*. Des cours ont été donnés à Lausanne, à Aigle, à Ste-Croix et à Rolle (Lausanne, L. Vincent 1897).

V. Gardes-malades libres. D'après l'„Annuaire médical“, il y avait en 1897 à Lausanne 11 gardes-malades hommes et 42 femmes; dans le district de Vevey 9 femmes et dans le district de Yvonand 2 gardes-malades hommes.

La plupart de ces gardes font du massage.